



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



APPEL A CANDIDATURES :

ETUDE QUALITATIVE PORTANT SUR L'UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DANS LA REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

*Réalisé dans le cadre de l'élaboration du schéma régional
de développement du sport en Auvergne-Rhône-Alpes*

I. PRESENTATION DE L'APPEL A CANDIDATURES

➤ CONTEXTE DE L'ETUDE

Face aux enjeux sportifs et dans un environnement en pleine mutation, l'ensemble des parties prenantes du sport en région Auvergne-Rhône-Alpes ont engagé une démarche de construction et d'animation d'un schéma de développement du sport. Il doit permettre de fixer un cadre d'intervention cohérent sur la base d'un état des lieux partagé. Mais plus qu'un simple diagnostic, le schéma a une visée prospective et opérationnelle et se positionne comme un outil programmatique, qui dépasse la simple émergence de problématiques. Ainsi, le lancement des travaux en 2019 a donné lieu à l'identification de 2 thématiques prioritaires : « sport et équipement » et « sport et jeunesse ».

A ce titre, la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes initie et pilote différentes études thématiques qui viennent nourrir le schéma, objectiver les enjeux et guider la décision pour les différents acteurs du sport concernés. Compte tenu de l'importance des problématiques touchant les équipements sportifs du territoire, la DRDJSCS et ses partenaires souhaitent engager une analyse qualitative visant à mieux appréhender l'usage des équipements sportifs et leurs caractéristiques.

Dans le cadre de cette étude, le choix s'est porté sur des familles d'équipements sportifs relativement présents dans la région, rayonnant à l'échelle de leur territoire et ayant des impacts sur la mise en œuvre d'une politique de développement du sport :

- Les bassins de natation
- Les salles multisports (gymnases)
- Les terrains de grands jeux (football, rugby, baseball, ...)
- Les stades d'athlétisme

Ces équipements font en effet face à une multitude d'enjeux qu'il convient de mieux appréhender :

- Comment sont-ils réellement utilisés et contribuent-ils concrètement au développement des pratiques sur un territoire (diversité, rayonnement, polyvalence...) ?
- Quelles sont les pistes, en matière de créneaux, qui permettent de renforcer leur plein emploi ?
- Quels sont les points de repères et leviers d'action en matière de gestion des coûts et des usages ?

➤ OBJECTIFS DE L'ETUDE

Les objectifs de l'étude confiée au cabinet Mouvens seront ainsi de :

- 1) Qualifier l'utilisation de ces équipements et la répartition des créneaux par profils de publics (associations, établissements scolaires, grand public, ...) et par discipline.
- 2) Etudier les potentielles pistes en matière de créneaux afin de renforcer leur plein emploi.
- 3) Identifier les données liées aux coûts d'exploitation et d'investissement de l'équipement.
- 4) Rédiger sur les familles d'équipements retenues, une fiche permettant de caractériser l'usage des équipements.

➤ OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURES

Afin de pouvoir finement étudier l'usage de ces équipements, il a été fait le choix d'adopter une démarche qualitative en étudiant les équipements de **collectivités partenaires**, l'idée étant de pouvoir étudier, pour chaque famille, entre 12 et 15 équipements.

C'est dans cette dynamique que la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes lance un appel à candidatures à destination des communes et des EPCI de la région afin d'**identifier et retenir les territoires partenaires** dans le cadre de la réalisation de cette étude. Ces territoires deviendront sources de connaissances et d'informations pour les acteurs du sport et permettront de réaliser un diagnostic croisé de l'état et de l'utilisation de ces équipements sportifs.

II. CANDIDATURE

➤ QUI PEUT SE PORTER CANDIDAT ET POURQUOI ?

Ce présent appel à candidatures s'adresse à toute commune et tout EPCI de la région Auvergne-Rhône-Alpes possédant un ou plusieurs équipements sportifs des familles définies précédemment et répondant aux conditions ci-dessous.

Au-delà de la participation à une toute nouvelle enquête sur le territoire, devenir collectivité partenaire vous permettra de disposer d'une vision de l'utilisation de vos équipements (volume global, profils des utilisateurs, usages, coûts, ...) et d'axes de comparaisons avec d'autres collectivités de la région.

Une fiche de synthèse sera formalisée pour chaque collectivité partenaire.

➤ CONDITIONS POUR SE PORTER CANDIDAT

- 1) Etre propriétaire d'un des équipements sportifs suivants :
 - ✓ Bassin aquatique
 - ✓ Terrain de grands jeux
 - ✓ Salle multisports/gymnase
 - ✓ Stade d'athlétisme

- 2) Disposer de sources de données et d'informations fiables et en quantité suffisante afin de mener un état des lieux rigoureux et pertinent. Les données suivantes devront être communiquées :
- ✓ Les plannings d'occupation des équipements structurants,
 - ✓ Le profil des publics utilisateurs (scolaires/clubs/autres, ... disciplines),
 - ✓ Des éléments financiers concernant les coûts de gestion et de fonctionnement de ces équipements.
- 3) Se tenir à disposition du cabinet d'étude et des membres du comité de pilotage (si précisions nécessaires sur les éléments communiqués). De plus, des entretiens téléphoniques avec certaines collectivités seront organisés par le cabinet Mouvens. Ils auront notamment pour enjeu d'échanger sur la politique sportive mise en place et sur la gestion des équipements sportifs (difficultés rencontrées, leviers d'optimisation mis en place, ...).

A noter qu'un référent devra être identifié par la collectivité. Il sera l'interlocuteur privilégié des membres du comité de pilotage durant l'étude.

➤ COMMENT CANDIDATER ?

Vous devez compléter la fiche de renseignement ci-dessous et la retourner **avant le vendredi 15 mai 2020** par mail à l'adresse suivante : drdjcs-ara-pole-sport@jscs.gouv.fr

A l'issue de cette date, les membres du comité de pilotage se mobiliseront pour étudier les différentes candidatures et retenir les collectivités partenaires.

Une réponse, positive ou négative, sera adressée à l'ensemble des candidats.

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec M. DELPY Jean-Baptiste, DRDJCS Auvergne-Rhône-Alpes, Service d'appui au sport territorial (06.30.18.49.69).